

BILAN DU CONTRÔLE DE L'ANNÉE 2022

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION

13 JUIN 2023

R.ESCOFFIER – ADJOINT AU CHEF DE DIVISION



BILAN DES INSPECTIONS DE L'ASN



25 inspections (28 jours) en 2022 (21 inspections (23 jours) en 2021) :

▪ Sûreté – Maintenance

- 9 Inspections thématiques (systèmes de sauvegarde, maintenance, etc...)
- 1 Inspection inopinée sur l'application des règles de surveillance associées à la présence potentielle de corrosion sous contrainte
- 1 inspection « grands chauds » pendant la période de canicule
- 2 Inspections liées à l'arrêt du réacteur 2 (4 jours) et 1 inspection préalable à la remise en service de la chaudière nucléaire
- 1 audit du système d'inspection reconnu pour les équipements sous pression et 1 inspection de l'organisme habilité lors de l'épreuve hydraulique des circuits secondaires principaux du réacteur 2
- 1 inspection renforcée sur le management des compétences
- 1 inspection sur l'organisation et les moyens de crise
- 1 Inspection sur les risques d'incendie ou d'explosion

▪ Environnement

- 2 Inspections sur la gestion des déchets dont une inopinée
- 1 inspection avec réalisation de prélèvements et analyses contradictoires
- 1 Inspection du laboratoire agréé pour la surveillance de l'environnement

▪ Radioprotection des travailleurs

- 1 inspection sur la mise en place des pôles de compétence en radioprotection

▪ Transports de substances radioactives

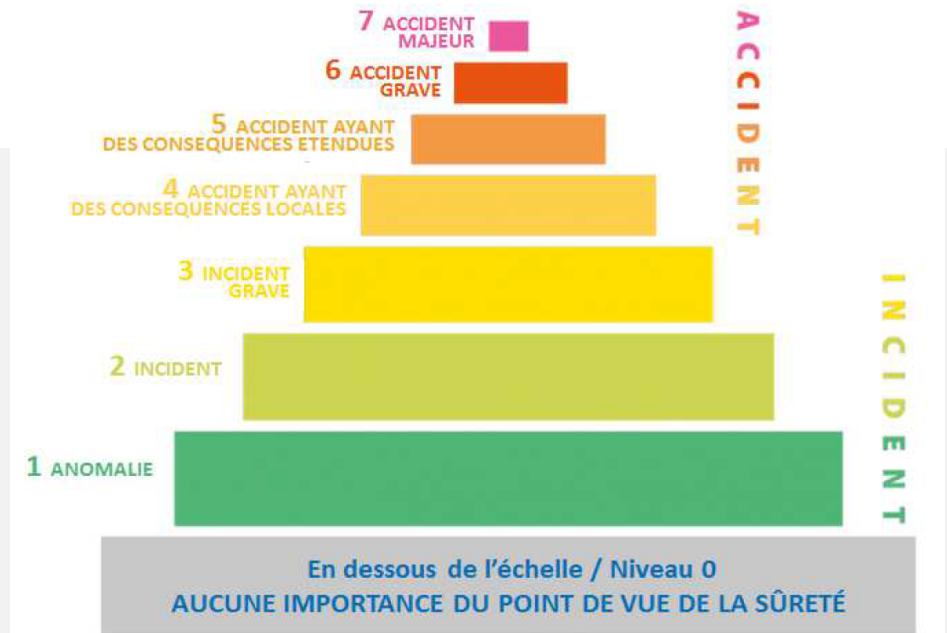
- 1 inspection sur les expéditions de colis

Avis de l'ASN sur les inspections :

- Bonne préparation des inspections
- Déroulement satisfaisant des inspections (fluidité et qualité des échanges)
- Qualité des réponses satisfaisante

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

- 24 événements significatifs pour la sûreté
- 6 événements significatifs pour la radioprotection
- Aucun événement significatif pour l'environnement
- 3 événements significatifs pour le transport



Aucun événement classé au niveau 1 de l'échelle INES en 2022

Avis de l'ASN sur le traitement des événements :

- Qualité des déclarations globalement satisfaisante, mais quelques événements déclarés après ré-arbitrage à froid
- Rapports d'analyse de qualité et transmis dans les délais (deux mois)
- Quelques insuffisances dans le domaine de la conformité aux règles d'exploitation
- Pas de récurrence d'événement

EXPLOITATION DES RÉACTEURS

- Pas d'arrêt automatique des réacteurs
- Transitoires de mise à l'arrêt et de démarrage du réacteur 2 maîtrisés
- Équipes de conduite suivies et formées
- Maîtrise du risque d'incendie satisfaisante
- Gestion des situations d'urgence satisfaisante
- Plusieurs évènements significatifs mettent en évidence des situations non-conformes aux règles générales d'exploitation, mais dont la conduite a été respectée.

L'ASN relève que la centrale nucléaire de Saint-Alban maintient en 2022 ses bonnes performances. Les installations du site sont exploitées et maintenues de façon satisfaisante. L'ASN considère que le site doit poursuivre les actions engagées pour améliorer la prise en compte des facteurs sociaux, organisationnels et humains.

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

- La gestion des activités de maintenance est correctement réalisée, conformément aux référentiels d'exigences de maintenance.
- Une inspection « maintenance » en mai 2022 a mis en évidence une organisation efficace du site pour gérer la maintenance.
- L'arrêt de la Tranche 2 pour visite partielle s'est correctement déroulé malgré des problèmes de ressources tout au long de l'arrêt, et des aléas sur le secondaire en fin d'arrêt qui ont retardé sa remise en production.
- Concernant les équipements sous pression, l'ASN a audité le service d'inspection reconnu (SIR) et a renouvelé sa reconnaissance et son habilitation.

En matière de maintenance, le réacteur 2 a été arrêté pour sa visite partielle et son rechargement en combustible.

L'ASN considère qu'EDF a maîtrisé la qualité de réalisation des activités prévues et a respecté les exigences de sûreté associées.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

- Pas d'événement significatif pour l'environnement en 2022
- Une demande à caractère prioritaire de l'ASN, à l'issue d'une inspection sur le thème des déchets, concernant le malaxeur à béton
- Une indisponibilité des boudruches d'isolement du réseau pluvial qui a duré plusieurs mois



En matière de protection de l'environnement, l'ASN relève une situation plutôt satisfaisante mais attend un traitement plus réactif des aléas techniques impactant les dispositifs de protection de l'environnement.

RADIOPROTECTION DES TRAVAILLEURS

- Les doses collectives et individuelles des travailleurs sont maîtrisées
- Six événements significatifs pour la radioprotection déclarés, dont plusieurs liés à des défauts de balisage de zone radiologique orange.
- Inspection de la nouvelle organisation, avec des pôles de compétence en radioprotection, qui a permis à l'ASN d'autoriser la mise en œuvre de ces pôles.
- Quelques écarts ont été relevés concernant la tenue des chantiers et la gestion des déchets potentiellement contaminés.

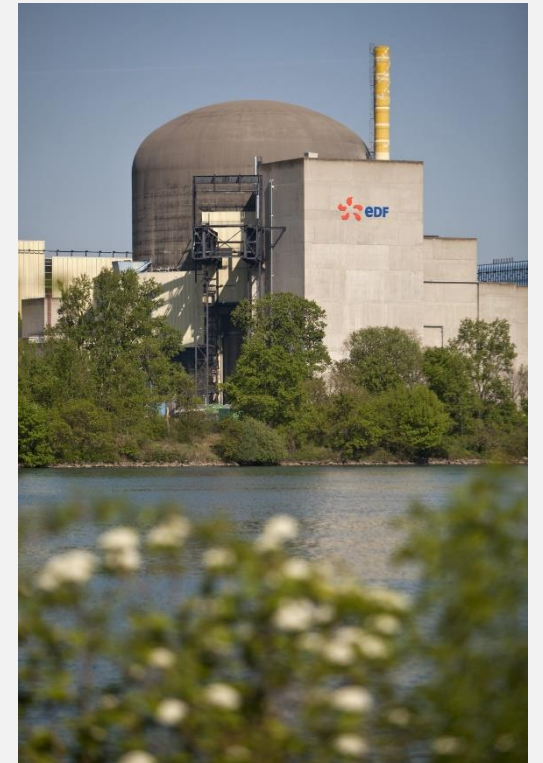
En matière de radioprotection des travailleurs, l'ASN considère que les résultats opérationnels ont été satisfaisants.

Cependant, l'ASN attend encore un renforcement de la culture de radioprotection et de la rigueur du balisage des chantiers, des outillages et des déchets nucléaires

APPRECIATION GENERALE

L'ASN considère que les performances globales de la centrale nucléaire du Saint-Alban :

- Se distinguent favorablement par rapport à l'appréciation générale que l'ASN porte sur les centrales nucléaires d'EDF en matière de **sûreté nucléaire** ;
- rejoignent l'appréciation générale que l'ASN porte sur les centrales nucléaires d'EDF en matière de **radioprotection** ;
- rejoignent l'appréciation générale que l'ASN porte sur les centrales nucléaires d'EDF en matière de **protection de l'environnement**.



EN SYNTHÈSE

Sûreté nucléaire

L'ASN relève que la centrale nucléaire de Saint-Alban maintient en 2022 ses bonnes performances. Les installations du site sont exploitées et maintenues de façon satisfaisante. L'ASN considère que le site doit poursuivre les actions engagées pour améliorer la prise en compte des facteurs sociaux, organisationnels et humains.

En matière de maintenance, le réacteur 2 a été arrêté pour sa visite partielle et son rechargement en combustible. L'ASN considère qu'EDF a maîtrisé la qualité de réalisation des activités prévues et le respect des exigences de sûreté associées.

Radioprotection des travailleurs

En matière de radioprotection des travailleurs, l'ASN considère que les résultats opérationnels ont été satisfaisants. **Cependant, l'ASN attend encore un renforcement de la culture de radioprotection et de la rigueur du balisage des chantiers, des outillages et des déchets nucléaires**

Protection de l'environnement

En matière de protection de l'environnement, l'ASN attend un traitement plus réactif des aléas techniques impactant les dispositifs de protection de l'environnement.

Sécurité des travailleurs

En matière de sécurité des travailleurs, l'ASN considère que les résultats du site sont relativement satisfaisants. Aucun accident grave ou relatif aux risques critiques n'a eu lieu. Cependant, plusieurs «presque accidents» en lien avec le risque électrique nécessitent une attention particulière.

EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité de contrôle sur de la centrale de Saint Alban :

- **25 inspections**, représentant 28 jours de contrôle de terrain
- Une inspection renforcée sur la gestion des compétences au service conduite, avec une mise en situation sur simulateur
- Le contrôle de **l'arrêt pour maintenance et rechargement du réacteur 2**, comprenant les épreuves hydrauliques **des circuits secondaires principaux**
- Inspection et autorisation de **mise en place de pôles de compétence en radioprotection**

